

## PAR COURRIEL

Le 4 novembre 2022

### Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre direction a reçu le 28 octobre dernier votre demande d'accès visant à obtenir les statistiques du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre pour 2020, 2021 et 2022 pour les traverses suivantes :

- Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine
- Traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout
- Traverse Harrington Harbour-Chevery
- Traverse de la rivière Saint-Augustin

Vous trouverez ci-joint les statistiques de la façon dont la Société des traversiers du Québec les comptabilise. À noter que des ajustements peuvent avoir lieu et que les statistiques finales apparaîtront dans notre Rapport annuel de gestion 2022-2023.

Conformément à l'article 51 de la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), RLRQ, c.A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Original signé par

---

**Marie-Gabrielle Boudreau, avocate**

*Directrice principale des affaires juridiques et secrétaire générale*

p. j. Avis de recours  
Statistiques demandées

# AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

## RÉVISION

### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

Commission d'accès à l'information  
Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Tél. : 418 528-7741  
Télé. : 418 529-3102

#### MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information  
Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4  
Tél. : 514 873-4196  
Télé. : 514 844-6170

### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

## APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

### a) **Pouvoir**

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

### b) **Délais**

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

### c) **Procédures**

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006

Mis à jour le 7 novembre 2020

Traverse	Tadoussac
Exercice financier	2020-2021
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
Mai	26778	20854	2734
Juin	105930	72747	3058
Juillet	223798	129899	3251
Août	256343	143200	3199
Septembre	138943	87337	3158
<b>Total général</b>	<b>751792</b>	<b>454037</b>	<b>15400</b>

Traverse	Tadoussac
Exercice financier	2021-2022
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
Mai	66554	47898	3303
Juin	145177	91765	3134
Juillet	253410	145812	3168
Août	251091	140106	3123
Septembre	140718	85402	2847
<b>Total général</b>	<b>856950</b>	<b>510983</b>	<b>15575</b>

Traverse	Tadoussac
Exercice financier	2022-2023
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
Mai	99634	61937	2966
Juin	148403	91345	3163
Juillet	224884	124861	3238
Août	251735	131930	3198
Septembre	160157	91618	3070
<b>Total général</b>	<b>884813</b>	<b>501691</b>	<b>15635</b>

Traverse	Matane - Baie-Comeau - Godbout
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
<b>2020-2021</b>	<b>78515</b>	<b>41545</b>	<b>438</b>
Mai	2643	1957	40
Juin	9594	5584	74
Juillet	23909	11544	108
Août	28611	14642	124
Septembre	13758	7818	92
<b>2021-2022</b>	<b>90873</b>	<b>47126</b>	<b>472</b>
Mai	5291	3409	64
Juin	13225	7322	96
Juillet	31082	14797	120
Août	28404	13955	112
Septembre	12871	7643	80
<b>2022-2023</b>	<b>102785</b>	<b>51654</b>	<b>520</b>
Mai	11387	6337	88
Juin	14630	7913	98
Juillet	29267	13693	124
Août	31868	15155	124
Septembre	15633	8556	86
<b>Total général</b>	<b>272173</b>	<b>140325</b>	<b>1430</b>

Traverse	Harrington Harbour
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
<b>2020-2021</b>	<b>1485</b>	<b>0</b>	<b>664</b>
Mai	53	0	36
Juin	318	0	159
Juillet	457	0	198
Août	390	0	170
Septembre	267	0	101
<b>2021-2022</b>	<b>2710</b>	<b>0</b>	<b>878</b>
Mai	377	0	125
Juin	514	0	188
Juillet	717	0	217
Août	558	0	176
Septembre	544	0	172
<b>2022-2023</b>	<b>2457</b>	<b>0</b>	<b>797</b>
Mai	0	0	1
Juin	616	0	191
Juillet	624	0	222
Août	670	0	201
Septembre	547	0	182
<b>Total général</b>	<b>6652</b>	<b>0</b>	<b>2339</b>

Traverse	Saint-Augustin
Type de voyage	(Plusieurs éléments)

Étiquettes de lignes	Somme de Charge passagers	Somme de TOTAL véhicules	Somme de Nb traverse
<b>2020-2021</b>	<b>10342</b>	<b>0</b>	<b>2568</b>
Mai	0	0	1
Juin	1476	0	477
Juillet	2727	0	803
Août	2420	0	622
Septembre	3719	0	665
<b>2021-2022</b>	<b>17670</b>	<b>0</b>	<b>3482</b>
Mai	3394	0	713
Juin	3514	0	677
Juillet	3544	0	704
Août	3512	0	724
Septembre	3706	0	664
<b>2022-2023</b>	<b>18424</b>	<b>3</b>	<b>3388</b>
Mai	3808	0	699
Juin	3804	3	666
Juillet	3330	0	683
Août	3041	0	619
Septembre	4441	0	721
<b>Total général</b>	<b>46436</b>	<b>3</b>	<b>9438</b>